

❖ Procédure d'entrée en A.C.T. :

Pour être accueilli en A.C.T, il faut tout d'abord remplir un formulaire de demande d'admission. Il comprend un volet social ainsi qu'un volet médical.

Il est possible de télécharger directement le dossier d'admission sur le site internet : www.anef15.fr



Siège : 91 Avenue de la République – B.P. 426

15004 AURILLAC CEDEX

☎ : 04.71.48.63.23.

Adresses :

Administratif : 106 avenue de Conthe
15000 AURILLAC

Lieu d'accueil : 4 appartements à Aurillac

☎ : 04.71.47.99.32. / 06.07.34.71.69.

Email : lhss@anef15.fr

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

(A.C.T.)



Les valeurs de l'ANEF CANTAL :

- **Combattre toute forme d'exclusion.**
- **Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales.**
- **Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun.**
- **Mettre en œuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société.**

❖ Qu'est-ce qu'un établissement de type Appartements de Coordination Thérapeutique ?

Les A.C.T. permettent une prise en charge médico-psycho-sociale aux personnes en difficultés, à concurrence de 18 mois dans un logement autonome. Cette coordination a pour mission de permettre une amélioration de la condition de la qualité de vie des bénéficiaires et retrouver une insertion sociale satisfaisante.

❖ Qui accueillons-nous ?

Toute personne âgée de plus de 18 ans présentant une affection longue durée (VIH/SIDA, VHC, cancer, pathologies chroniques sévères : diabète, insuffisance rénale, maladie chronique du foie,...) sans domicile ou vivant dans un habitat précaire, ne relevant pas d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

❖ Nos capacités d'accueil :

Les A.C.T. de l'ANEF CANTAL ont une capacité d'accueil de 4 appartements adaptés dans la mesure du possible à la problématique de la personne accueillie. Les logements sont situés en ville et sont de configuration variée : un studio, un T1, deux T3. Ce qui permet le cas échéant, l'accueil de familles.

❖ L'équipe pluridisciplinaire des A.C.T. :

L'équipe des A.C.T. est composée par :

- ✓ une directrice,
- ✓ une directrice adjointe,
- ✓ un médecin,
- ✓ une cheffe de service,
- ✓ une infirmière,
- ✓ deux travailleurs sociaux,
- ✓ un psychologue.

❖ Les objectifs travaillés :

La personne accueillie est actrice de sa prise en charge. L'équipe peut accompagner la personne dans les domaines suivants :

